



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

L'éducateur anticapitaliste

Bulletin du secteur éducation nationale du NPA • n°6 • novembre-décembre 2014

Tous ensemble contre le budget d'austérité

Le gouvernement annonce que le budget de l'éducation nationale est en hausse de 2,4%, grâce à l'ouverture de 10.000 postes d'enseignants en 2015. Mais c'est très insuffisant, car les effectifs d'élèves sont en forte hausse : + 35.000 et +23.000 dans le primaire, +27.500 et 29.500 au collège, et +24.000 et + 49.000 au lycée en 2014 et 2015. « Une bombe démographique » selon certains ! En outre, ces très maigres créations de postes se font au détriment des autres secteurs publics, notamment pour les agents territoriaux. La réalité du budget de l'État est que pour arriver à rembourser la dette (45 milliards) et donner 50 milliards de cadeaux aux patrons (le pacte de responsabilité), il faut faire de nombreuses coupes. C'est pourquoi ils s'attaquent en plus à la sécurité sociale et ils traquent les chômeurs.

Au-delà des annonces, les attaques dans l'éducation sont des réformes structurelles dont le but de réaliser des économies structurelles. Ils sortent des établissements de l'éducation prioritaire, donc le nombre d'élèves par classe augmente et le nombre d'enseignants nécessaires diminue. La réforme des rythmes scolaires obligent les villes à prendre en charge une partie de l'éducation. Enfin, les nouveaux statuts des enseignants auront un impact dès l'année prochaine sur les conditions de travail et augmenteront les obligations par hiérarchies intermédiaires (chef d'établissement, inspecteurs, rectorats, etc.). Sauf si la lutte impose le retrait de toutes ces réformes !

Des luttes existent contre les projets de ce gouvernement mais elles sont encore trop éparses et elles sont de plus en plus réprimées par la justice, comme les che-

minots et les postiers poursuivis pour leurs activités syndicales, et la police, qui n'a pas hésité à tuer un manifestant, Remi Fraisse au barrage de Sivens. Face à cela, notre force réside dans notre nombre. Nous devons nous préparer à une grève massive et reconductible pour faire reculer Hollande et Valls. Nous exigeons un autre budget, qui répond à nos besoins ; nous exigeons la suppression des réformes en cours, en particulier l'abrogation des décrets sur les rythmes scolaires et sur les statuts, ainsi que l'arrêt de la casse de l'éducation prioritaire. Nous exigeons une augmentation immédiate de nos salaires.



Construire la mobilisation

Il n'y a pas eu de réponse combative à cette rentrée. Si la manifestation syndicale et politique contre l'austérité du samedi 15 novembre est un moment utile pour se réunir, elle n'est pas suffisante pour stopper le gouvernement. Les directions nationales syndicales préfèrent partir en ordre dispersé contre le budget. Ainsi la CGT parle de rassemblements le 18 novembre ; FO part en grève le 19 et la FSU 93 appelle à la grève le 20, alors qu'il aurait fallu un appel et un travail commun sur les revendications ressenties par les personnels pour mobiliser massivement. Nous devons néanmoins profiter de ces échéances pour réunir les équipes combattives et préparer, à notre niveau, en nous coordonnant, une grève générale qui nous permettra d'affirmer une autre conception de l'école, pour l'émancipation de tous les jeunes et sera à même de mettre un coup d'arrêt à la politique d'un gouvernement qui ne représente plus que lui-même.

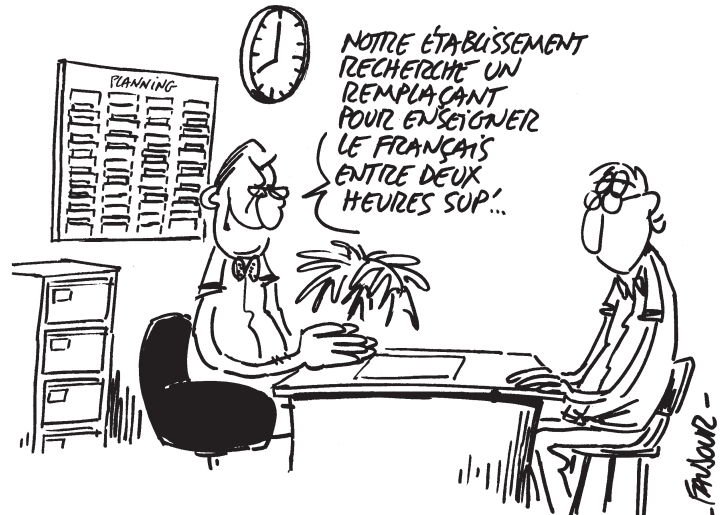
Contre la précarité, tous enfin titulaires !

30 000 enseignants contractuels, plus de 30 000 Assistants de Vie Scolaire (AVS), des assistants d'éducation (AED), personnels administratifs, d'orientation, sociaux ou de santé en CDD de droit public ou en contrats aidés... l'éducation nationale est le premier employeur de précaires du pays. Comme dans le privé, le recours massif aux précaires est une variable d'ajustement pour le Ministère, d'autant plus aujourd'hui, dans le contexte d'austérité gouvernementale et de restrictions budgétaires.

La précarité des contrats, c'est la précarité du travail : pour beaucoup de collègues, enseignants ou non, c'est l'isolement, la mobilité forcée, l'absence de formation, le non-respect du droit du travail, la mise en concurrence... et pour la plupart, le temps partiel imposé et les bas salaires.

Le gouvernement crée de la précarité

Les dernières lois qui prétendaient résorber la précarité dans la fonction publique (loi Sauvadet de 2012, création des AESH pour le handicap en 2013...) ont un bien piètre bilan. Très restrictives, elles n'ont concerné que 17 % des personnels non-titulaires, qui ont certes, obtenu des CDI, mais qui ne sont que des sortes de sous-contrats n'ayant rien à voir avec le statut de fonctionnaire, et pour la plupart à temps partiel. Des personnels éligibles à la titularisation sont parfois amenés à les refuser, quand elles signifient perte de revenus ou nouvelles contraintes (obligation de mobilité, encadrement de la carrière, etc.). Cette voie de recrutement, en net recul sur le statut de la fonction publique est inacceptable ! C'est tous les non titulaires, quel que soit leur poste, qui doivent être immédiatement titularisés sous statut de la fonction publique !



Les politiques austéritaires et les dernières réformes du gouvernement sont en passe de faire exploser le nombre de précaires et d'aggraver encore leurs conditions de travail : le manque d'attractivité du concours pour les enseignants ne permet pas un recrutement à la hauteur des besoins et oblige l'Administration, par le biais des chefs d'établissement, à recruter des personnels non formés, n'ayant souvent jamais eu de contact avec des classes, selon des règles non-écrites où l'arbitraire fait loi (autour de 10 % des enseignants de l'académie de Créteil sont contractuels) ; la réforme des rythmes génère des contrats ultra-précaires pour les animateurs des TAP, la MAP (Modernisation de l'Action publique, ex-RGPP) avec le non-remplacement de l'ensemble des départs à la retraite reste à l'œuvre...

Titulariser sans condition

Nous n'arriverons à résorber la précarité que par nos luttes, que si nous nous mobilisons tous, titulaires et précaires, avec les parents et tous les salariés de la fonction publique et du privé, pour créer un rapport de force qui impose une embauche massive de personnels à la hauteur des besoins, leur formation, sous contrats statutaires de la fonction publique.

EN BREF

L'année dernière, un collectif "AVS 31 en colère" s'est construit dans l'académie de Toulouse. Après des milliers signatures de pétitions, des centaines de lettres de soutien, une dizaine de rassemblements devant le Rectorat, une vingtaine de précaires ont obtenu de meilleurs contrats dont des C.D.I-35 heures. Avec l'aide des syndicats, des associations de parents d'élèves, la lutte des précaires a été victorieuse. Un collectif national est en train de voir le jour. Ce n'est peut-être qu'un début mais nous continuerons le combat. Titulaires, précaires, solidarité !

REP+ : Laboratoire de la casse des statuts

Dès Jules Ferry, l'école a joué un rôle de soumission des classes populaires, notamment en réaction contre l'expérience de la Commune de Paris. Bien sûr, en fonction des besoins du patronat, et en fonction des rapports de force sociaux, le rôle conservateur de l'école a été nuancé au cours du temps. Mais l'école capitaliste n'a jamais abandonné l'objectif de former une main d'oeuvre compétente et disciplinée, et de garantir l'ordre social. L'éducation prioritaire est au cœur des contradictions de l'école, elle est aussi au cœur de sa transformation actuelle : rentabilité et évaluation pour les personnels, employabilité et soumission pour les jeunes. Cela est confirmée par la réforme des ZEP, en expérimentation depuis la rentrée 2014.

Ils veulent en finir avec l'éducation prioritaire

Sur un millier de REP (Réseaux -collège et écoles- d'Education Prioritaire), un tiers sera classé REP+ en 2015. Les quelques moyens supplémentaires accordés à ces 350 REP+ se feront au détriment des autres, REP ou pas. Dans la plupart des REP+ expérimentaux, en 2014, le nombre d'heures d'enseignement par élève n'a pas augmenté. Les moyens ne servent pas à faire progresser tous les élèves mais l'accent est mis sur les « fondamentaux » : écrire, lire, parler, compter. L'ambition pédagogique sera contrainte au livret de compétences, la recherche de stages, la mise en place du parcours d'orientation dès la 5ème... On est bien dans une logique d'employabilité, poussant les élèves en difficulté vers le monde du travail (et du chômage) au lieu de les aider à construire des savoirs.

Pour les enseignants, la réforme prévoit de libérer du temps pour le travail en équipe (1 à 1,5h par semaine en collège, 9 demie-journée par an en école). Dans le premier degré, le problème des classes sans profs n'est toujours pas réglé et le manque de remplaçants empêche d'envisager de libérer les collègues simultanément. De plus, ces fameuses heures de concertation sont soumises au contrôle des hiérarchies (chef d'établissement, Inspecteur d'Education Nationale), et selon les rapports de forces locaux, peuvent se traduire par des horaires imposés, des thèmes imposés, une obligation de rendre des comptes. Les enseignants sont dépossédés de la conception pédagogique, de l'organisation de leurs enseignements et du travail en

équipe. Comme dans l'académie de Lille, des équipes enseignantes se sont mobilisées et ont contraint les directions à reculer. Mais la réforme ouvre la voix à la mise au pas des personnels et de leurs pédagogies et renvoie aux rapport de force locaux quant à la violence de son application.

La mise en place des heures de concertations dans les REP+ apporte un éclairage sur la réforme des statuts : aux heures d'enseignement s'ajoute l'obligation de remplir des missions aux contours très flous. La seule certitude est que les hiérarchies auront plus de marge de manœuvre pour imposer ce qu'elles souhaitent : évaluation, compétences, orientation, rencontres avec les familles ou des intervenants extérieurs,... rendues obligatoires en dehors des heures de cours. Comme pour les heures de concertation en REP+, l'ampleur du désastre (charge de travail, perte de contrôle des enseignants sur le sens de leur travail) dépendra de chaque chef, de chaque rapport de force local.



Imposer nos revendications dans la rue

Seules les luttes des personnels, de la jeunesse, pourront permettre de renverser la tendance, rejeter les réformes des

ZEP et des statuts d'obtenir l'abrogation des décrets Peillon-Hamon cassant les statuts, obtenir d'autres choix budgétaires pour baisser le nombre d'élèves par classe, diminuer le temps de travail des personnels, et aller vers une école émancipatrice, sans sélection, ni orientation, où chaque jeune aurait accès à une formation à la fois générale, technique et manuelle indépendante des intérêts patronaux. Pour l'instant les directions syndicales ne permettent pas de déclencher de telles luttes et c'est l'extrême droite qui revendique. Il faudra se saisir de chaque date de mobilisation proposée, aussi insuffisantes soient-elles.

tenter d'imposer dans la rue nos revendications contre le gouvernement et sa politique, et poser les premiers jalons d'un mouvement de plus en plus nécessaire. Il faut se battre pour regrouper autour de ces revendications, pour que les syndicats rompent avec le gouvernement et préparent un plan d'action capable de faire céder le gouvernement. C'est avec cette boussole que nous interviendrons dans les établissements, les syndicats et les mobilisations.

Un homme est mort

Le 26 octobre, Remi Fraisse a été tué par la police, alors qu'il manifestait contre le barrage de Sivens. Ce barrage est un projet qui vise à détruire un écosystème protégé, pour permettre l'irrigation de d'une quarantaine d'agriculteurs. Comme à Notre-Dame des Landes (NDDL), des manifestants se sont organisés pour empêcher la destruction de la forêt et la construction de l'édifice. La réponse policière a été d'une rare violence. Rémi a eu une partie de la colonne vertébrale arrachée par une grenade offensive.

Face à chaque mobilisation, la répression policière et judiciaire a augmenté. On l'a vu lorsqu'ils ont interdit les manifestations pour la Palestine ; lors des grèves des postiers ou des cheminots ou encore à NDDL.

Malik, Zied et Bouna : on n'oublie pas

Ce meurtre est l'aboutissement de la politique du gouvernement. Le gouvernement a appelé les policiers à l'extrême fermeté contre les manifestants. Les policiers et le ministre de l'intérieur étaient au courant dès les premières heures de la mort de Rémi. Mais ils n'ont rien fait. Pire : ils ont préféré couvrir ce crime et attendre.

La violence policière est à l'image de la violence de ce gouvernement contre les jeunes et les salariés. Dans la continuité de la droite, le gouvernement a expulsé des milliers de Sans-Papiers et de Roms. C'est assez logique, que le PS finisse par tuer, comme la droite avait tué Malik Oussekiné en 1986 ou Zied et Bouna à Clichy-sous-Bois en 2005.

C'est inacceptable et rien ne nous fera

oublier ou pardonner un gouvernement qui tue la jeunesse.

Les lycéens et les étudiants ont commencé à se mobiliser pour exiger que la lumière soit faite sur la mort de Rémi. Là encore là répression fait rage : à Toulouse, des jeunes manifestants ont été condamnés à des peines de prison. Le président

de l'université Rennes II a préféré fermer sa fac plutôt que d'accepter une assemblée générale sur cette question. Et la police et la gendarmerie mobile quadrillent la ville de Saint-Denis. Cette politique répressive et le

refus de faire la justice sur le meurtre de Rémi entraînent une radicalisation des manifestants.

Cazeneuve : démission

Nous ne devons pas nous laisser diviser entre « casseurs » et bons manifestants. La jeunesse a besoin de la solidarité de tous les personnels de l'éducation. Nous exigeons, tous ensemble, la démission de Cazeneuve et le désarmement de la police. C'est le premier levier pour mettre un coup d'arrêt aux bavures policières et aux meurtres d'Etat. Au delà, il nous paraît indispensable d'abandonner les grands projets inutiles (NDDL ; barrage de Sivens, etc.).



PRENDRE CONTACT

NPA, 2 rue Richard Lenoir 93
100 Montreuil
ecrire@npa2009.org

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

.....

Tel:

Mail:@.....

